



REFEREE COMMITTEE

**DIRECTIVES POUR LA
FORMATION DES ARBITRES**

DIRECTIVES POUR LA FORMATION

Table des matières

Art. 1	Bases
Art. 2	Champ d'application
Art. 3	Principes
Art. 4	Groupe de travail pour la formation des arbitres
Art. 5	Durée des cours
Art. 6	Types de cours et de contenu
Art. 7	Procédure de sélection pour nouveau arbitres en LN
Art. 8	Joueur de LN comme arbitre
Art. 9	Formation individuelle / encadrement
Art. 10	Instructeurs / Superviseurs
Art. 11	Infrastructure
Art. 12	Convocation des cours
Art. 13	Acceptation et entrée en vigueur
Annexe I	Modules de cours
Annexe II	Exigences pour les tests
Annexe III	Carrières
Annexe IV	Formation pratique

Art. 1 Bases

Ces directives sont basées sur le règlement des arbitres SIHF adopté et approuvé par le Referee Committee.

Art. 2 Champ d'application

Ces directives sont obligatoires pour tous les employés et instructeurs qui enseignent au nom du Referee Committee et pour tous les arbitres et aspirants arbitres de l'arbitre.

Art. 3 Principes

Les conditions sont les mêmes dans toute la Suisse; c'est à dire que dans chaque région, les cours de base et de répétition ont la même durée, et comportent le même nombre de leçons avec le même contenu. Cependant, la structure de cours peut être adaptée aux conditions régionales.

Art. 4 Groupe de travail pour la formation des arbitres

Le groupe de travail pour la formation des arbitres est un organisme du Referee Committee et a pour mission l'élaboration des présentes directives ainsi que la mise en place des modules et programmes des cours.

Il est sous la direction du chef de la formation des arbitres et se compose de ce dernier, du responsable du recrutement des arbitres et des responsables de la formation des régions. Dans certains cas, des instructeurs spécifiques peuvent être invités à participer aux séances de travail.

Une fois que des décisions sont prises, il est en charge de leur mise en application. Il n'est pas du ressort des régions de modifier cela.

Art. 5 Durée des cours

Ligue nationale	
LNA	3 – 8 jours cours principal + Tests de glace, condition et règles Selon nécessité: Cours complémentaires/Meetings durant la saison
LNB	2 – 3 jours cours principal + Tests de glace, condition et règles Selon nécessité: Cours complémentaires/Meetings durant la saison

Espoirs et ligues amateurs	
1ère ligue	2 – 3 jours cours principal + Tests de glace, condition et règles Cours d'entre-saison et de Play-Off
Nouveaux arbitres (Novices inclus) 1ère année	½ jour cours d'introduction (recommandé) 2-3 jours Cours de base I avec tests
Nouveaux arbitres (Novices inclus) 2ème année	2-3 jours Cours de base II avec tests
Cours de répétition dès la 3ème année	1-2 jours avec tests aucune promotion possible

	pas pour le cadre Power-Team
Cours de perfectionnement dès la 3ème année	2-3 jours avec tests promotion possible
Cours seniors	1 jour (Tests de règles et de glace inclus)
Power-Team	Cours de perfectionnement avec tests Cours supplémentaires selon programme spécial. Possibilités de promotion et d'accès à la procédure de sélection 1ère Ligue

Les instances de la LN ainsi que celles des régions sont libres de planifier des cours et tests supplémentaires en fonction de leurs budgets. Ils ont aussi la possibilité de faire participer les arbitres au financement des cours supplémentaires.

Art. 6 Types de cours et de contenu

Informations générales

Un nouvel arbitre doit suivre le cours de base I et dans l'année suivante le cours de base II.

Les cours de base (I et II) ont pour objectif d'apporter à tous les arbitres les conditions nécessaires pour la direction des matches, la connaissance et l'interprétation des règles, statuts, règlements et directives ainsi que de toutes les activités et tâches relatives au jeu.

Dès la 3ème année, les arbitres ont les choix suivants :

- Cours de perfectionnement
- Cours de répétition (reste dans sa ligue).

Chaque région travaille avec un Power-Team.

Les cours de base doivent être dispensés dans la langue maternelle (d/f/i) des arbitres.

Dans le sport espoir et amateur, les arbitres de langue allemande, resp. française doivent avoir la possibilité de suivre les cours dans leur langue maternelle. Les participants de langue italienne peuvent choisir.

Programme LN

Les thèmes sont déterminés chaque année dans le cadre des directives du chef de la formation SE.

Programme espoirs et sport amateur

Les modules obligatoires sont fixés dans l'annexe I. Les rubriques supplémentaires sont définies par les régions d'arbitres.

Art. 7 Procédure de sélection pour nouveau arbitres en LN

Principe

Les arbitres pour la ligue nationale seront principalement sélectionnés dans les contingents des arbitres des ligues espoirs et amateurs. On peut aussi recruter des arbitres étrangers qui sont très bien qualifiés.

La CA-LN (directoire du domaine des arbitres de LN) complète, quand c'est nécessaire, continuellement le contingent d'arbitres en LN.

Potentiel

À cette fin, il y a les options suivantes :

- a) Les superviseurs de la LN cherchent des candidats potentiels (Talent Scout)
- b) Les responsables des régions d'arbitres font des recommandations

Critères

Ce qui suit est pris en compte dans l'évaluation globale des candidats :

- Âge
- Connaissances linguistiques
- Taille (LM)
- Prestance
- Tests de conditions, glace et règles
- Tests complémentaires
- Supervisions

Sélection

Selon l'évaluation globale, les candidats seront convoqués à un ou plusieurs tournois U16, U17, U18 ou U20. Ils y seront évalués par des superviseurs de la LN. À l'issue du tournoi, un rapport sera établi qui servira de base à une éventuelle intégration à la LN.

Nomination

Si un arbitre est retenu comme candidat il devra donc, comme tout arbitre qualifié en LN, réussir toutes les limites des tests de la LN, puis sera alors intégré dans le contingent des arbitres Elites A

Art.8 Joueur de LN comme arbitre

Les joueurs de LN peuvent être inscrits comme arbitres. Ils font une formation de base comme arbitre puis sont engagés, dans une première phase, dans les catégories espoirs, puis, dans une seconde phase, au système à 3. L'objectif est qu'ils atteignent rapidement le niveau de la LN.

Art.9 Formation individuelle / encadrement

Lors de la formation individuelle il s'agit de reconnaître les capacités individuelles de chacun (potentiel) et d'en donner connaissance à l'arbitre. Elle permet aussi de découvrir les défauts et, avec des indications concrètes, d'expliquer comment ils peuvent être corrigés. La promotion du positif est à mettre au premier plan. Il faut montrer à l'arbitre comment il peut améliorer certaines choses et non de prime abord ce qu'il fait faux. L'encadrement devrait surtout avoir lieu en début de saison.

Art. 10 Instructeurs / Superviseurs

Dans la mesure du possible il faut engager uniquement des personnes ayant une bonne connaissance technique et méthodologique. En outre, les superviseurs doivent avoir une grande qualité d'observation et être capables de retranscrire et d'expliquer ce qui a été constaté.

Les instructeurs doivent être engagés de manière appropriée ; C'est à dire Pro et LN pour former les arbitres de LN et de 1^{ère} ligue et LN et 1^{ère} ligue, ainsi que des instructeurs qualifiés, pour former ceux des ligues inférieures.

Art. 11 Infrastructure

Utiliser des salles de théories et des installations sportives bien équipées.

Engager tous les moyens auxiliaires disponibles (Flip-Chart, rétroprojecteur, vidéo projecteur, vidéo, film, etc...) pour présenter les matières.

Dans la mesure du possible, travailler en petits groupes.

Art. 12 Convocation des cours

Les dates des cours sont à publier sur Internet et une convocation doit être envoyée suffisamment tôt avant le cours (au plus tard 14 jours avant).

Art. 13 Acceptation et entrée en vigueur

Les présentes directives et compléments ont été adoptés par le Referee Committee le 13.02.2013 et entrent en vigueur immédiatement.

Annexe I Modules de cours

Cours d'introduction		
Présentation de la SIHF et de la structure des arbitres (Homepage)		Module 1
Régions d'arbitrage		Module 1
Environnement		Module 1
Exigences, limites de tests, Carrière		Module 1
Dépenses et rémunération		Module 1
Préparation du cours principal		Module 1
Distribution du matériel et de la documentation		Module 1
Paieement du matériel		Module 1

Cours de base I		
Salutations, Informations	30'	
Système à 2, positions, signes d'arbitres	50'	Module 2
Règlements (Règlement d'arbitres, directives, aide-mémoires)	90'	Module 3
Publications (comportement, apparence, équipement, convocations)	45'	
Feuilles de match + Rapports	60'	Module 5
Pénalités et déroulement	50'	Module 6
Fautes de lignes (Offside/Icing)	75'	Module 7
Règles I (Début des matches, temps-morts, joueurs, tenues, C&A, etc...)	210'	Module 8
Règles II (engagements, changements de joueurs)		Module 9
Règles III (jeu destructif)		Module 10
Règles IV (fautes de crosse, coupages, charges)		Module 11
Règles V (jeu dur, coups de poing, bagarres, etc...)		Module 12
Règles VI (antisportivités)		Module 13
Règles VII (buts, penalty)		Module 14
Encadrement	25'	Module 23
Efforts principaux + information générales	30'	Module 17
Glace : positions, pénalités / gestes, engagements, offside, icing	50'	Module 21
Test de glace (30 personnes)	60'	Module 22
Test de règles	60'	
Décompte + administration et Plénum	30'	

Cours de base II		
Salutations, Informations	30'	
Règlements (Règlement d'arbitres, directives, aide-mémoires)	90'	Module 3
Publications (comportement, apparence, équipement, convocations)	45'	
Feuilles de match + Rapports	60'	Module 5
Déroulement des pénalités	30'	Module 6
Fautes de lignes (Offside/Icing)	40'	Module 7
Règles I à VIII (rappel)	60'	Module 8-15
Encadrement, feedback	50'	Module 23
Efforts principaux + information générales	30'	Module 17
Glace : Powerskating	60'	Module 20
Glace : positions, pénalités / gestes, engagements, offside, icing, bagarres	60'	Module 21
Test de glace (30 personnes)	60'	Module 22
Test de condition	75'	Module 24
Test de règles	60'	
Plénum	30'	
Facturation + Administration	30'	

Cours de répétition – modules aussi inclus dans les cours de perfectionnement		
Salutations, Informations	30'	
Feedback - Leçons de la dernière saison, corrections, points faibles	120'	
Efforts principaux, directives, informations générales	45'	Module 17
Nouvelles règles / statuts / règlements	60	
Convocations	30'	
Test de règles	60'	
Test de condition	75'	Module 24
Test de glace	75'	Module 22
Plénum	30'	
Facturation + Administration	30'	

Cours de perfectionnement		
Salutations, Informations	30'	
Feedback - Leçons de la dernière saison, corrections, points faibles	120'	
Efforts principaux + information générales	45'	Module 17
Nouvelles règles / statuts / règlements	60	
Convocations	30'	
Autres thèmes possibles		
Power Skating		
Video		
Approfondissement des règles – questionnaires		
Gestion de la personnalité		
Communications		
Test de règles		
Systèmes de jeu		
Conseils de formation		
Sport		

Système à 3
Modules selon manuels Head et LM

Système à 4
Selon lignes directrices IIHF

1. Limites des tests

Qui	Cooper	Course 5 km			Glace		Règles
		<29 ans	30-39 ans	>40 ans	Femmes	Hommes	50 quest.
LN	2800 m	24 Min	25 Min	26 Min	65"	60"	45
1ère ligue	2700 m	26 Min	27 Min	28 Min	70"	65"	38
2ème ligue	2550 m	28 Min	29 Min	30 Min	75"	70"	38
3ème ligue	2200 m	33 Min	34 Min	35 Min	155"	145"	37
4ème ligue	2200 m	35 Min	36 Min	37 Min	165"	155"	35
Nouveau actif					165"	155"	35
Novices					170"	160"	35
Sen. A+B, Vet A					140"	135"	38
Sen C, Vet B, +50					155"	145"	38

Dispositions

- Les arbitres de la LN, 1^{ère} et 2^{ème} ligue effectuent le test de glace GPS. Les autres les exercices suivants : 40 en avant, 40 m en arrière, test pylônes (slalome) et le grand huit.
- Les femmes ont un bonus de 3min pour les 5 km, resp. 300m pour les 12'.
- Répondre au questionnaire de règles: Par internet (tool arbitre). Si quelqu'un n'a pas la possibilité de faire le test via Internet il peut le faire par écrit au cours (journée des tests).
- Il est à l'appréciation des responsables régionaux de juger s'il faut, en 4^{ème} ligue, effectuer la course des 5 km.

1b. Limites test Macolin

Qui	YoYo			Test du tronc		
	<29 ans	30-39 ans	>40 ans			
NL	16.4	16.2	15.8	V 115"	L 60"	D 90"

1c Test alternatif bicyclette ergométrique

Le test est effectué sur une bicyclette ergométrique.

Le nombre de tours par min. de 80 à 85 doit être maintenu pour l'ensemble du test.

La charge puissance est calculée en fonction de la ligue et du poids du participant

- Warmup 5': 2 minutes à 100W, suivie de 3 minutes à 150W
- Ensuite, en fonction de la ligue, il y a six ou sept périodes d'efforts de 3 minutes avec entre chaque période, une phase de régénération d'une minute avec 100W de moins que pendant la charge puissance.

Ligue	Watt/kg poids < 29 ans	Watt/kg poids 30-39 ans	Watt/kg poids > 40 ans	Phases	
NL	NL	2.6	2.5	2.4	
1ère ligue	1. Liga	2.5	2.4	2.3	
2ème ligue	2. Liga	2.3	2.2	2.1	
3ème ligue	3. Liga	2.2	2.1	2.0	
4ème ligue	4. Liga	2.1	2.0	1.9	

Les femmes ont un bonus de 0,2 Watt/kg poids

Après chaque phase, le pouls est enregistré et l'effort perçu par le participant évalué selon l'échelle de Borg (voir: https://www.mobilesport.ch/wp-content/uploads/2011/06/Hilfsmittel_esa_1_f.pdf).

Si le nombre de tours d'un participant tombe, malgré un avertissement, en dessous de 80 le test sera arrêté et considéré comme non réussi.

Les résultats des tests doivent être envoyés de la façon suivante: LN 30.08 / 1^{ère} ligue 10.09 / autres ligues 15.10. de l'année en cours.

2. Application

- a) Fondamentalement, chaque test par saison peut être répété.
- b) Si un arbitre ne réussit pas un test de rattrapage, il sera engagé dans une ligue inférieure. Il doit cependant atteindre les limites de cette ligue.
- c) Les candidats et prospects doivent réussir toutes les limites des tests de la catégorie supérieure.
- d) Le Ref-Management et les responsables régionales des arbitres fixent les dates pour le test de rattrapage. Toutefois, si, à cette date, un arbitre est accidenté ou dans l'incapacité de participer à la journée de rattrapage, il y a la possibilité de convoquer l'arbitre à une date ultérieure.

3. Partage des coûts des tests de rattrapage

Une partie des coûts pour la journée de rattrapage (certificat médical, incapacité professionnelle ou militaire excepté) est à la charge des participants. Le RefCom fixe le montant pour chaque discipline.

4. Membres CA

Les membres de la CA qui désire siffler en « actif » doivent faire un cours ou au moins réussir les tests de la ligue correspondante.

5. RSV

La carte RSV donne droit de diriger des matches de la catégorie Novices B et plus bas.



